

Résultats de la Consultation publique en vue de l'extinction de l'éclairage public.

		Bulletins	Résultats
Bulletin papier	110 distribués	75 reçus	
Bulletin mail	80	25 reçus	
OUI			100
NON			0
23H-06h			57
00H-06H			28
23H-05H			12
00H-05H			2
F			52
M			48
25			6
25-40			19
40-55			9
55-70			46
70			22
Rés Principale			72
Rés secondaire			24

Cette consultation a reçu un avis très favorable des Campômois.

Se sont exprimés tant les Campômois en résidence principale que les Campômois en résidence secondaire, certains, d'ailleurs, n'ont pas souhaité donner leur point de vue, étant que non-résidents.

Dans les commentaires, un petit nombre (3), certes favorables à l'extinction, ont cependant fait part de leur peur de l'obscurité (scotophobie).

Parmi les suggestions :

- Equiper certaines lanternes « stratégiques » de détecteurs de mouvement, (rue d'Alger près de l'église, par exemple). (2)
- Remplacer les lampes actuelles par des LED ou des lanternes solaires. (2)
- Laisser les lanternes allumées aux endroits stratégiques. (1)
- Eteindre les lanternes de la route principale et de garder celles des ruelles. (1)
- Quelques-uns (9) s'interrogent sur le fait de rester éclairé en juillet/août,
- D'autres (1) proposent de 00h à 06 ces mois-là,
- D'autres d'éteindre de 0h à 5h (2) seulement
- Ou encore une extinction définitive toutes tranches horaires (1).
- Revoir l'état du revêtement des rues (1) pour éviter les accidents
- Ou encore de s'assurer que chacun a de quoi s'éclairer pour ses déplacements nocturnes.

Certains ont fait part de leur expérience dans des villes plus ou moins importantes, avec une extinction toute l'année et exceptionnellement éclairée lors de fêtes. (2)

Le choix s'effectue sur une gestion globale de l'éclairage public. Il est difficile de l'individualiser ou d'en changer les systèmes techniques.